

**CHAMPIONNAT REGIONAL DES CLUBS ECOLE DE TIR**

**18 Février 2020 – TIERCE**

**Aux Responsables GS Départementaux (RCD), qui transmettront aux Présidents des Clubs, Comités Départementaux et Responsables Départementaux d’Arbitrage (RDA)**

**Au Responsable Régional d’Arbitrage**

**LIEU : Salle Yves Pointeau, Route de Montreuil, 49125 - TIERCE** 

**ENGAGEMENTS**

Les clubs sont chargés d’envoyer la **composition des équipes** avant le 24 Janvier 2023 **selon le modèle** **FFTir joint** au mail obligatoirement **au format EXCEL**

Les feuilles de classement sont à envoyer à [gestion.sportive.ligue@tirpaysdelaloire.fr](mailto:gestion.sportive.ligue@tirpaysdelaloire.fr) par les GS Déptx

Conformément au règlement CDFC, **les modifications sont permises** jusqu’à la veille du match

Les engagements de 26,00 Euros par équipe seront payés à la Ligue à réception de facture

Les équipes sont formées de 3 tireurs (1 poussin fille ou garçon + 1 benjamin fille ou garçon + 1 minime fille ou garçon). Chaque tireur devra tirer 20 plombs de match après essais. L’ordre de tir est Benjamin, Poussin, Minime et le match se déroule en 30 minutes par tireur, précédées de 10 minutes d'installation et de préparation.

**HORAIRES** 13h30 : Remise des dossards et des badges (port obligatoire)

14h15 : Accès au pas de tir

**MATCH DE QUALIFICATION**

14h30 : Début de match

16h45 : Fin de match

**FINALES** 17h00 : Communication aux capitaines de l’ordre de passage des tireurs de leur club

Début des tirs de finale dans l’ordre suivant :

1/4 de finales Pistolet et Carabine en 3 manches gagnantes

1/2 finales Pistolet et Carabine en 4 manches gagnantes

Petites Finales Pistolets et Carabines en 4 manches gagnantes

Finales Pistolets et Carabines en 4 manches gagnantes

**CEREMONIE DE REMISE DES RECOMPENSES**

**POT DE L’AMITIE**



**PROGRAMME DE GESTION DE LA COMPETITION**

A télécharger sur le site fédéral : [CDF Clubs Écoles de Tir | Fédération française de tir (fftir.org)](https://www.fftir.org/cdf-clubs-ecoles-de-tir/)

**CONTRÔLE DES ARMES**

Non obligatoire

De 13h à 14h45 (Priorité aux tireurs n° 1 de chaque équipe)

**POSTES D’ECHAUFFEMENT**

Il n'y a pas de poste d’échauffement prévu

**RÔLE DU CAPITAINE**

Il représente son équipe auprès des autorités sportives

Il est l’interlocuteur privilégié des autorités sportives

Il est garant du bon comportement sportif de son équipe

Il doit respecter et faire respecter le règlement sportif du Championnat ainsi que les consignes particulières inhérentes à l’organisation

Il doit veiller au respect des horaires

**DOSSARDS ET BADGES**

Des dossards et un badge seront remis aux capitaines lors du briefing

Les tireurs sont dans l’obligation de porter leur dossard dès lors qu’ils sont sur le pas de tir

Le capitaine est dans l’obligation de porter son badge durant la totalité du championnat

**TELEPHONES UTILES**

AS TIERCE TIR : 06 20 46 41 46

**PIECE JOINTE** : Fiche d’inscription des équipes Ecoles de Tir

Nantes le 4 décembre 2019

